



# Le Rusé

Journal impertinent, insolent, humoristique

Mai 2010  
N° 85

Rassemblement  
Unitaire  
Social  
Ecologique

## Edito

## L'art et la manière de reprendre à son compte

Faut-il interdire le port de la burqa en France ? Le moins que l'on puisse dire c'est que le débat déchaîne les passions. Pour ou contre chacun a son mot à dire. Et tout d'abord de quoi parle-t-on ? A l'origine la burqa est le vêtement traditionnel des femmes en Afghanistan, il ne couvre pas les femmes entièrement, les mains sont visibles et le vêtement s'ouvre même parfois sur le devant. Aujourd'hui on parle de burqa (en fait niqab) pour évoquer la voile intégral qui cache entièrement la femme au regard des autres ne laissant apparaître que ses yeux. Il s'agirait en fait d'une « invention » récente, datant seulement d'une vingtaine d'années, du mouvement intégriste salafiste dans les pays du Golfe et au Pakistan. Une invention destinée à faire un peu plus de la femme un objet.

En France, pays de laïcité, cette burqa apparaît donc aux yeux de beaucoup comme le symbole de l'oppression subie par les femmes. Comment comprendre que des femmes revendiquent le droit de

porter la burqa alors qu'en Iran une femme a été condamnée pour avoir osé porter un pantalon ?

Depuis des années des femmes se battent en France et dans de nombreux autres pays pour

conquérir l'égalité entre les hommes et les femmes, elles se battent pour obtenir une reconnaissance, elles se battent pour avoir le droit de donner leur opinion, de voter, de travailler. En France et dans de nombreux autres pays les femmes sont des êtres humains à part entière. Et dans le même temps d'autres femmes revendiquent le droit de pouvoir porter un voile qui nie leur identité, qui les enferme comme le ferait une prison ambulante, qui les transforme en ombres mouvantes. Il s'agirait d'une prescription de l'islam ? Faux, si l'on en croit Dalil Boubakeur, grand recteur de la Mosquée de Paris : « **Le port de la burqa ne répond pas formellement à une prescription de l'islam.** Le mot burqa n'est pas signifié dans le Coran, n'est pas un mot de la tradition de l'islam. C'est une expression vestimentaire anté-islamique, donc avant l'islam, dans une région bien précise qui est l'Afghanistan » a-t-il déclaré sur Europe 1. Que, selon la Direction Centrale du Renseignement Intérieur, seules 367 (ou 2 000 c'est selon) femmes porteraient la burqa en France, et que pour la plupart elles le porteraient volontairement ne me semble pas un argument assez solide pour affirmer que cette interdiction n'a pas lieu d'être. Au nom de la liberté d'expression, il faudrait laisser ces femmes porter la tenue qu'elles souhaitent ? Au nom de la non-assistance à personne en danger (d'aliénation), il me semble inconcevable de laisser faire...



Cela fait quelques jours, la presse locale s'est fait l'écho de l'implantation d'un magasin de la chaîne KFC (le mac-do du poulet) sur la zone du chemin vert à Calais (Jardiland...).

Sur le fond, rien à redire. L'implantation économique est libre, et chacun décide ses investissements en fonction de ses intérêts.

Sur la forme toutefois, quelques vérités apparaissent bonnes à rétablir. Ainsi, Mme Bouchart déclare-t-elle : « *l'idée de faire venir un tel spécialiste de la restauration rapide m'est venue lors de l'inauguration du restaurant de Béthune. C'est là que j'ai rencontré les personnes à qui il fallait parler...* »

Formidable, enfin des idées neuves, une volonté d'avancer sur des projets crédibles et jamais évoqués. Sauf que Mme Bouchart omet une nouvelle fois de dire (mais peut-être ignore-t-elle les faits, et alors nous lui pardonnerons) que les mêmes responsables de la chaîne (en titre, pas forcément en noms) avaient été présentés à Jacky Hénin (à sa demande) par Jérôme Puissesseau, à l'occasion d'un salon du Mapic à Cannes, et que ceux-ci avaient, à l'époque, décliné l'offre de s'implanter à Calais, la ville n'étant pas dans leurs objectifs stratégiques. Très bien, mais alors cette brave Mme Bouchart aurait été plus convaincante que Jacky Hénin ?

Pas si sûr ! Si le maire actuel de Calais pouvait ignorer que Jacky Hénin avait déjà approché les responsables de cette enseigne (c'est possible), elle ne pouvait par contre ignorer que la ville de Calais (la collectivité qu'elle dirige) était en pourparlers, depuis plusieurs années, avec un entrepreneur calaisien pour implanter un concept style « KFC », juste de l'autre côté de la route : sur la zone des Cailloux ! En effet, nos voisins d'outre-Manche étant particulièrement friands de chicken, la volonté de

la ville à l'époque était de trouver des réponses pourquoi pas locales, dès lors que les grandes chaînes ne souhaitaient pas investir. L'entrepreneur calaisien eut alors des relations avec KFC, mais celles-ci n'aboutirent pas. Refusant d'abdiquer, notre Calaisien, en capacité de financer le projet, était toujours volontaire pour implanter une nouvelle structure, et la ville lui avait proposé un terrain bien placé sur la zone des Cailloux.

Car si le premier projet le plus ancien en date était situé sur la zone des Cailloux, c'est qu'à la demande de tous les services participants au développement économique, l'idée de réaliser une coulée verte pour respecter la loi Barnier (qui interdit de construire à proximité des autoroutes), avait été retenue.

Ainsi donc, avec un peu de recul, nous nous apercevons que :

- pour KFC, cette implantation s'appelle dans le jargon : « une implantation défensive ! ». Il faut par tous moyens empêcher un concurrent d'occuper le terrain, et si en plus on peut avoir l'appui de la ville pour le coincer, c'est mieux !

- pour respecter l'environnement, c'est selon : si tu es Calaisien c'est obligatoire, si tu es Parisien tu fais comme tu le sens !

- une fois de plus, Mme Bouchart se contente de reprendre les idées et projets initiés par d'autres ! Comme le dit la presse locale, Mme Bouchart entend redonner espoir aux Calaisiens au travers de l'implantation de KFC. Permettre l'installation d'entrepreneurs locaux, bien décidés à embaucher des Calaisiens, voilà qui aurait été plus fort encore. Mais à part plagier, on ne la voit pas avancer grand-chose de neuf. A ce jeu, les électeurs pourraient la prochaine fois lui rappeler ses engagements non tenus.

## En bref... En bref... En bref... En Bref... En bref... En

### Merci à tous

Mardi soir, étant à la recherche de béquilles pour Jacky qui se faisait opérer du genou le surlendemain (oui, c'est pas très prévoyant, vous avez raison...) nous avons fait un appel aux amis et sympathisants du Rusé pour trouver une paire de cannes pour quelques jours. A peine deux heures après nous pouvions ouvrir un magasin de béquilles tant les propositions étaient nombreuses. Et elles ont continué d'arriver le jour suivant. A tous ceux qui nous ont répondu favorablement et à tous les autres qui n'avaient pas de béquilles mais voulaient juste souhaiter bon courage à Jacky, nous leur disons un grand merci. Ça lui a fait véritablement chaud au cœur. Et petit clin d'œil à Babouse qui était

prêt à aller affronter la poussière et les toiles d'araignées de sa cave pour y dénicher une paire de cannes. C'est bon Babouse, merci quand même...



## L'important, c'est que ça mousse

C'était l'effervescence au terminal ferry le mercredi 21 avril : des centaines de passagers qui attendaient sagement de pouvoir traverser la Manche, ça faisait bien longtemps qu'on n'avait pas connu une telle affluence. Et, une fois n'est pas coutume, la mairie a été réactive : du personnel municipal (5 agents pour être précis) ainsi que de l'Office de tourisme (qui n'est pas municipal) ont été « réquisitionnés » pour venir rassurer les gens et leur distribuer des boissons. 5 jours après l'arrivée des premiers échoués des transports, c'est bien ! C'est même un petit exploit car les mauvaises langues estiment que c'est pour déneiger les routes cet hiver qu'il fallait réquisitionner le personnel. Mais passons...

### Show médiatique

En fait c'était surtout une magnifique occasion pour Natacha Bouchart de faire un show médiatique à la Bernard Kouchner. Ben oui quoi, sans caméra, c'est nettement moins drôle... Et comme décidément Natacha Bou-

chart n'aime rien de plus que de se faire mousser, elle a trouvé le moyen de déclarer qu'elle (en fait le SITAC, dont elle n'est pas présidente mais elle doit penser que Serge Perron, comme Philippe Blet, sont des quantités



négligeables...) avait affrété trois bus gratuitement. C'est bien. Sauf qu'en fait de gratuité, les gens payaient le ticket 2 €. Eh oui, la compagnie de bus faisant la liaison entre le terminal et la gare étant privée (les compagnies maritimes ont décidé il y a quelques temps de ne plus affréter de bus pour transporter leurs passagers, voire de ne plus

transporter de piétons du tout, alors forcément...), elle n'est pas là pour faire du bénévolat. Et on le comprend.

### Gratuit ou pas ?

Faudrait-il donc comprendre que les passagers qui embarquaient dans un bus de la compagnie CAT (puisque c'est d'elle dont il s'agit) payaient 2 €, et que les chanceux qui embarquaient à bord d'un bus de Calais Opale Bus venu en renfort le faisaient gratuitement ? Si c'est le cas comment expliquer cette inégalité ? Et si tout le monde payait 2 €, où est la gratuité ? Si tout le monde montait gratuite-

(mais on sait que ce n'est pas le cas...), qui a indemnisé CAT pour les transports effectués durant ces jours chargés ? La ville, qui aurait dû alors indemniser CAT et Calais opale Bus ?... Et les compagnies maritimes, qu'ont-elles payé dans cette histoire ? Il s'agit pourtant de leurs clients... Voilà qui ne semble pas vraiment les inquiéter...

## Une ponctuation qui change tout

Chacun d'entre vous, sait ce qu'est la ponctuation. C'est un ensemble de signes graphiques servant à ordonner le discours dans la langue écrite. La ponctuation, du moins dans les langues qui l'utilisent depuis longtemps, sert aussi — surtout — à une langue écrite littéraire, qui l'utilise comme code. Ainsi, une longue période (écrite) qu'il serait difficile de comprendre par la lecture et qu'un locuteur n'aurait pas la possibilité d'improviser naturellement, peut ne prendre son sens qu'après examen de la ponctuation.

Dans le même ordre d'idée, la ponctuation peut

donner un sens différent à une même phrase.

Exemple, à la une du *Nord Littoral* du 30 avril : **Seafrance : vers un plan social plus sévère.** Cette écriture, laisse à penser que le journal a des informations, qui portent à croire que... Mais la lecture de l'article se référant au titre, page 11 du même journal (forcement du même jour) : **Un plan plus sévère que celui du médiateur ?** Montre, uniquement à partir de la ponctuation (ici le point d'interrogation), que Le journal de Natacha ne sait rien de plus que vous et vous vend en quelque sorte du vent.

## Venez voir, ça change... pas !

« Venez voir, à Calais, ça change » qu'ils disaient. Ça change tellement que l'an passé (Rusé n°45) nous avons fait un article dans lequel nous dénoncions, photo à l'appui, l'absence d'entretien des espaces verts autour des logements de l'OPHLM. Pile un an plus tard nous pourrions sans problème remettre la même photo et faire le même article. A une différence près, cette fois nous savons pourquoi les pelouses ne sont pas tondues. Figurez-vous que les responsables de l'OP ont oublié de relancer le marché d'entretien des espaces verts. Si c'est pas ballot tout de même...

Mme Courmont serait-elle plus occupée à préparer les futures élections cantonales qu'à se soucier du cadre de vie de ses locataires ? Il semblerait... Et pourtant les locataires continuent chaque mois de régler, par anticipation, les charges destinées à

assumer l'entretien et les consommations collectives.

Les salariés de l'OP vont-ils changer de fonction et devoir tondre eux-mêmes les pelouses ? L'OP va-t-elle, comme le bruit circule, louer des tondeuses ? Ou bien encore acheter des moutons et en fin de saison organiser un méchoui ? A moins qu'il ne s'agisse tout bonnement d'une volonté délibérée des dirigeants de l'OP de transformer les espaces verts en « jardins sauvages », où l'on laisse libre cours (ou presque) à la nature. Toujours est-il que les locataires commencent à trouver la situation inacceptable et bien entendu ce sont les agents d'accueil qui se font incendier. En attendant les têtes pensantes sont bien à l'abri derrière leur bureau.

## Ça m'gratte

### Une occasion de perdue... pour Calais

Heureusement, le Calais ne y perdra pas, puisque c'est sur le territoire de Coquelles que se réalisera l'EHPAD initié par l'association La Vie Active. 12 000 m<sup>2</sup>, 104 lits, entre 60 à 70 emplois à temps plein, 12 millions d'euros d'investissements.

Une implantation prévue au départ sur le secteur du Virval, à proximité de l'hôpital public pour établir des synergies. Si le Calais ne perd pas tout, le contribuable calaisien lui, se passera des différentes taxes réglées par un établissement de cette taille, qui iront par contre abonder le budget de Coquelles.

Quant au service public hospitalier, il regrettera également un abondement de travail qui lui aurait sans doute permis de dégager davantage de richesses. Y a pas à dire, nos élus sont efficaces.

### Enfin !

L'ancien Monoprix va être rasé pour laisser la place à une résidence touristique, des bureaux et quelques magasins, tout ceci sous l'égide du groupe Vinci.

Natacha Bouchart a beau essayer de s'en sortir au mieux en déclarant: « c'est un beau projet qui a beaucoup évolué par rapport au projet initial... » il restera que ce projet aura été initié par son prédécesseur pour éviter que ne se crée sur un des boulevards majeur de Calais un trou, une friche aussi inutile que problématique pour tous. C'est en ce sens que la ville de Calais par l'intermédiaire de Jacky Hémin avait racheté l'ancien Monoprix et l'avait dans la foulée proposé au groupe Vinci spécialiste de l'immobilier, pour concevoir un projet qui vienne en complément des 4B. C'est tellement vrai, que dès le départ, les places de stationnement nécessaires au nouveau projet, avaient été positionnées dans le parking des 4B.

Il est dommageable dans cette affaire qu'il ait fallu plus de deux années à Mme Bouchart pour se rendre compte que le projet était bon pour Calais !

## Le dessin

Le débat sur l'interdiction du port du voile intégral fait couler beaucoup d'encre... Au point que certains commencent à voir des burqas partout. Y compris au gouvernement... Certaines mauvaises langues disent que pendant qu'on parle de ça, on ne parle pas des vrais problèmes.

